

FRAYSSE & ASSOCIÉS

Vincent Fraysse commissaire-priseur

GRAVURES - TABLEAUX - BRONZE
OBJETS DE VITRINE
CÉRAMIQUE
MOBILIER - OBJETS D'ART
TAPIS - TAPISSERIES

Dont la vente aura lieu

MERCREDI 8 FÉVRIER 2017

À LA SUITE DE LA VENTE DE NUMISMATIQUE

PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 13

9, rue Drouot - 75009 Paris

Tél. : 01 48 00 20 13 pendant les expositions

Fax : 01 53 45 92 19

Expositions publiques à l'Hôtel Drouot

Mardi 7 février 2017 de 11H00 à 18H00

Mercredi 8 février 2017 de 11H00 à 12H00

EXPERTS :

Lots 229 à 232, 239 à 255

Jean-Paul FABRE

10, Rue Charles Bonnet - 1206 Genève

Tél. : 00 41 79 227 56 17

Lot 258

Laurence FLIGNY

15, avenue Mozart - 75016 PARIS

Tél./Fax : 01 45 48 53 65

Pas de rapport de condition pour les lots dont l'estimation est inférieure à 1 000 €. Les descriptions sont données à titre indicatif, les états ne sont pas garantis.

Veuillez consulter attentivement les conditions de vente à la fin de notre catalogue.



200

200
20 francs bleu, type 1905, 3/12/1912 (F. 10/2). Trace légère de pli. Très Beau.
 150 / 200 €
Lot appartenant à l'étude suite à sinistre.

201
20 francs bleu, type 1905, 3/12/1912 (F. 10/2). Trace légère de pli. Très Beau.
 250 / 350 €
Lot appartenant à l'étude suite à sinistre.



201

202
FRANC-MAÇONNERIE
 Bijou de loge anglaise du début du XIX^e siècle. Du modèle en forme de médaillon ajouré, 51 x 82 mm, double triangle et soleil au centre, cuivre doré finement gravé *DEO REGI FRATRIBUS HONOR FIDELITAS BENOVOLENTIA* à l'avant, *SI TALIA JUNGERE POSSIS SIT TIBI SCIRE SATIS, A.L. 5817 - A.D. - 1813* au revers, qualités diverses gravées sur les branches des triangles, signature de T. Harper, Fleet Street sur le ruban de la base, rare et SUP.
 100 / 150 €

GRAVURES - TABLEAUX - BRONZE



204

203
Jean de la Bruyère et Jean-Jacques Rousseau.
 Deux gravures ovales.
 Dans des cadres en bois doré et noirci orné d'une frise de perles (un verre accidenté).
 30 x 24 cm
 80 / 120 €

204
Jean PILLEMENT (Lyon, 1728-Lyon, 1808)
Retour du troupeau au crépuscule
 Pastel signé en bas à gauche *Jean Pillement* et daté *l'an 4 de la R.*
 Des personnages sur un petit pont, à leur droite un homme de dos.
 Porte une étiquette au dos de l'ancienne collection Robert Damelaville.
 45 x 65 cm
 Trace d'humidité, très petites déchirures, craquelures.
 2 000 / 3 000 €



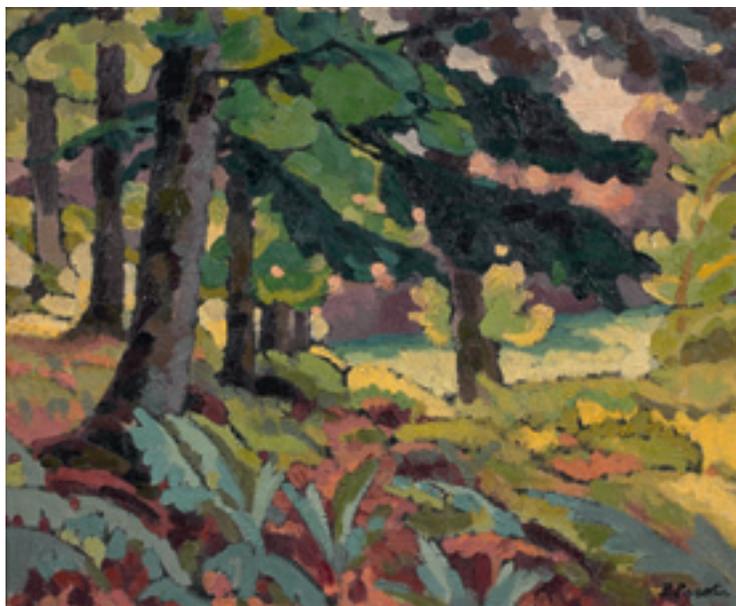
208



209



210



211

205
Ecole de la fin du XVIII^e siècle, suiveur de Jean Baptiste MALLET
Femmes et enfants
 Deux gouaches (déchirures, restaurations).
 19 x 14 cm 300 / 600 €

206
François-Étienne VILLERET (1800-1866)
La Porte Saint-Denis
 Aquarelle, signée en bas à droite. Vers 1850.
 10,5 x 14 cm 100 / 200 €

207
LELONG (actif au début du XIX^e siècle), attribué à
Nature morte au vase fleuri, oiseau et bouteille
 Gouache.
 15,5 x 20,5 cm 200 / 300 €

208
Fernand MAILLAUD (1863-1948)
Les faucheurs en Creuse
 Huile sur panneau, signée en bas à gauche et titrée au revers.
 27,5 x 32,5 cm 600 / 800 €

209
Charles BICHET (1863-1929)
Paysage d'automne en Creuse
 Huile sur toile, monogrammée CB.
 37 x 45 cm 300 / 400 €

210
Ecole française du XIX^e siècle
Paysage de rivière
 Huile sur toile, signée en bas à gauche J. CALLER ? (rentoilée, un trou en bas à gauche).
 21 x 34 cm 400 / 500 €

211
P. PAROT
La châtaigneraie à Roussac (Haute Vienne)
 Huile sur toile, signée en bas à droite et titrée au revers.
 31 x 40 cm 200 / 300 €



214



213



212

212
Jules MOIGNIEZ (1835-1894), d'après
Coq
 Bronze à patine translucide, signé sur la terrasse.
 Hauteur : 16 cm 150 / 200 €

213
Edouard-Paul DELABRIÈRE (1829-1912),
d'après
Faisan sur un tertre
 Bronze à patine médaille.
 Hauteur : 21 cm 150 / 200 €

214
Paul PAULIN (1852-1937)
Buste d'homme
 Bronze à patine foncée, fonte Hebrard. Repose
 sur un socle en marbre.
 Hauteur : 30 cm - Largeur : 14 cm 200 / 300 €

OBJETS DE VITRINE

215
Montre de col en or jaune 18 ct émaillé noir sur les deux faces, dans son coffret.
Fin du XIX^e siècle, début du XX^e siècle.
 Poids brut : 26,56 g 120 / 150 €

216
Lot comprenant **une bague en or jaune 18 ct** ornée d'une pièce de cinq francs or 1868 (Poids : 9,40 g) ; **un camée coquillage cerclé d'or 18 ct** (Poids brut : 11,27 g). 100 / 150 €

217
Pendentif or jaune 18 ct, retenant une pièce de 100 francs Napoléon III 1858.
 Poids : 39,02 g 150 / 200 €

218
Couvert de service à salade en vermeil.
Travail français de la maison PUIFORCAT.
 Poids : 186,75 g 40 / 60 €

219
Chaîne en argent se terminant par un cachet (Poids brut : 48,45 g) et une boucle de ceinture en argent à décors de putti et de motifs floraux (Poids : 70,50 g). Travail anglais. 40 / 60 €

220
Passe-thé en argent au monogramme du Roi Georges VI.
Travail anglais vers 1900.
 Poids : 26,10 g 40 / 60 €

221
Paire de flambeaux en métal argenté à quatre bras de lumière, fût et piédouche à pans.
Travail de la Maison Cardeilhac.
Vers 1930.
 Hauteur : 35 cm - Largeur : 32,5 cm 300 / 500 €

222
Plaque en cuivre émaillé représentant une sainte femme tenant une palme et terrassant un dragon. Signée au revers *Laudin au Faubourg de MANIGNE à Limoges.*
Premier tiers du XVII^e siècle.
 Dans un cadre d'époque Louis XIV.
 17,5 x 14 cm 1 000 / 1 200 €

223
Canivet « Sainte Barbara » gravure rebrodée au point.
 Dans un cadre en verre de Venise.
Epoque du XVIII^e siècle. (accidents)
 26 x 15 cm 300 / 400 €

224
Petit mortier en bronze tourné.
XVII^e siècle.
 Hauteur : 7,5 cm - Diamètre : 10 cm 80 / 120 €

225
Grande miniature coquaine représentant une baigneuse, dans un écrin et dans un double emboîtement de cuir au fer.
Epoque Louis XVI.
 11 x 8,5 cm 700 / 1 200 €



228



222

226

Christ en ivoire.

XVIII^e siècle (manques aux doigts).

Hauteur : 25 cm - Largeur : 12 cm

200 / 300 €

227

Lot composé d'un face-à-main monté corne et d'une loupe montée écaille.

XIX^e siècle.

30 / 40 €

Spécimen en écaille de tortue marine spp. Conforme au règle CE 338/97 art. 2.w.mc du 09 /12/ 96. Spécimen antérieur au 1^{er} Juin 1947. L'utilisation commerciale de ce spécimen est permise dans l'UE car la matière n'est pas brute mais travaillé. En revanche, pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire, celui-ci étant à la charge du futur acquéreur.

228

Coffret à couture de forme rectangulaire en placage de bois de rose, le couvercle marqueté d'un quadrillage (miroir cassé dans le couvercle) (petits accidents et manques).

Epoque Louis XVI.

Hauteur : 12 cm - Largeur : 20,5 cm - Profondeur : 14 cm

80 / 120 €



229



232

229

Paire de bougeoirs de voyage en bronze doré. Le fût uni à décor de perles. La base à canaux circulaires et perlés.

Epoque Louis XVI.

Hauteur : 19 cm

150 / 200 €



230

230
Coffret de nécessaire à parfum en placage de bois de rose, le couvercle marqueté en frisage.
Epoque Louis XV (accidents et manques).
 Hauteur : 16 cm - Largeur : 25 cm - Profondeur : 22 cm 200 / 300 €



231

232
Bougeoir en bronze ciselé doré. Le fût à cannelures, le nœud à décor de rosaces torsadées. La base ronde à canaux et ressauts.
Epoque Louis XVI.
 Hauteur : 30 cm 100 / 200 €

231
Encrier en placage de bois de rose de forme rognon, les ustensiles en métal plaqué. Il présente un tiroir en ceinture. Repose sur des petits pieds sabot, prise à enroulement.
Epoque Louis XV (manque un ustensile).
 Hauteur : 8 cm - Largeur : 15 cm 300 / 400 €

233
Deux fruits en marbre peint.
 On joint **un vase** en verre soufflé à décor d'étoiles.
 Hauteur : 32 cm 30 / 50 €

CÉRAMIQUE



234

234
CHINE
 Paire de potiches couvertes de forme pansue en porcelaine à décor d'émaux de la Famille Verte, d'oiseaux de feu et pivoines.
Début du XVIII^e siècle.
 Hauteur : 44 cm - Diamètre : 25 cm 500 / 700 €



235
Jardinière ovale en porcelaine blanche imitant la vannerie, ornée de fleurs en porcelaine.
Travail moderne.
 Hauteur : 24 cm - Largeur : 22 cm 50 / 60 €

236

SUD-OUEST ?

Porte huilier-vinaigrier en faïence à décor camaïeu bleu et blanc.

XVIII^e siècle. (réparation)

Hauteur : 8 cm

150 / 200 €

237

SAXE

Portrait d'un Prince Electeur allemand portant croix et hermine.

Dans un cadre imitant le bois sculpté.

Milieu du XVIII^e siècle.

27 x 17 cm

600 / 800 €

238

SAINT CLOUD

Sous tasse en porcelaine décor camaïeu bleu.

XVIII^e siècle.

Diamètre : 12 cm

30 / 40 €



237

MOBILIER - OBJETS D'ART

239

Cartel d'applique et son cul-de-lampe en placage d'écaille brune et bronze doré de forme « tête de poupée » à décor de coquilles asymétriques et enroulements surmonté d'un coq.

Le cadran émaillé signé Furet à Paris.

Epoque Régence (petits accidents, cadran probablement refait).

Hauteur : 48 cm - Largeur : 20 cm - Profondeur : 12 cm

1 200 / 1 800 €

J. Furet reçu Maître en 1710.

Spécimen en écaille de tortue marine spp. Conforme au règlement CE 338/97 art. 2.w.mc du 09 /12/ 96. Spécimen antérieur au 1^{er} Juin 1947. L'utilisation commerciale de ce spécimen est permise dans l'UE car la matière n'est pas brute mais travaillée. En revanche, pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire, celui-ci étant à la charge du futur acquéreur.

239





240

Grand bureau plat en bois de placage ouvrant par trois tiroirs en ceinture et trois simulés. Dessus de basane rouge. Pieds cambrés.

Travail probablement nancéien d'époque Louis XV.

Hauteur : 76 cm - Largeur : 162 cm - Profondeur : 81 cm

3 000 / 5 000 €





241



241

Paire de fauteuils cabriolets en bois mouluré, ciré et sculpté de fleurettes et feuillage. Pieds cambrés. Recouverts d'une tapisserie au point à décor de fleurs de pavots.

Epoque Louis XV.

Hauteur : 90 cm - Largeur : 61 cm - Profondeur : 49 cm 1 000 / 1 500 €

242

Paire d'appliques de trumeau en bronze doré à deux bras de lumière, le fut mouvementé, les binets et bobèches ornés d'une frise de perles.

Epoque Louis XVI.

Hauteur : 24 cm - Largeur : 21 cm

300 / 400 €

243

Commode, la façade galbée ouvrant par quatre tiroirs sur trois rangs. Marqueterie de bois indigène, noyer, olivier, le plateau orné d'une marqueterie géométrique dans un double ovale. Pieds cambrés. Ornementation de bronze ciselé et doré.

Travail probablement nancéien, époque Louis XV. (quelques replacages)
Hauteur : 80 cm - Largeur : 120 cm - Profondeur : 65 cm 2 500 / 3 500 €



243



244

Mobilier de salon en bois naturel mouluré et sculpté de fleurettes comprenant une chaise, une paire de fauteuils cabriolets et un petit canapé.

Epoque Louis XV (piqûres, restaurations plusieurs entures). La chaise anciennement cannée porte une trace d'estampille.

Chaise : Hauteur : 85 cm - Largeur : 49 cm - Profondeur : 40 cm

Fauteuils : Hauteur : 87 cm - Largeur : 65 cm - Profondeur : 50 cm

Canapé : Hauteur : 102 cm - Largeur : 125 cm - Profondeur : 65 cm

1 000 / 2 000 €



245

Lampe bouillotte en bronze ciselé et doré à deux bras de lumière. Le fût formé d'une colonne à cannelures. Repose sur un piédoche à degrés à décor de frises de fin godrons. Abat-jour ovale en tôle peinte.

Fin du XVIII^e siècle. (aneau probablement rapporté)

Hauteur : 56 cm - Largeur : 33 cm

300 / 500 €

246

Petit bureau plat en bois reverné noir, il présente cinq tiroirs et cinq faux tiroirs en façade. Ceinture découpée. Pieds cambrés à facettes aplaties, dessus de basane rouge serti d'une lingotière en bronze doré. Ornementation de bronze redoré.

Epoque Louis XV.

Hauteur : 74 cm - Largeur : 101 cm - Profondeur : 59 cm 2 000 / 3 000 €





254



249

247

Eléments de boiserie en chêne sculpté mouluré comprenant un trumeau à miroir dans un encadrement octogonal sculpté et orné de rosaces, encadrement de chute de fruits. On joint deux portes en chêne sculpté.

Style Régence.

Trumeau : 241 x 143 cm

Porte : 268 x 74 cm

200 / 300 €

248

Table à écrire en placage de satiné toutes faces comme le plateau. Elle ouvre par un tiroir en ceinture formant écritoire, pieds tronconiques.

JME et trace d'estampille, peut-être de Dubut.

Epoque Louis XVI.

Hauteur : 71 cm - Largeur : 64 cm - Profondeur : 43 cm

400 / 700 €

J.F. Dubut, marchand de meuble, meurt en 1778.

249

Table desserte en acajou et placage d'acajou de forme rectangulaire ouvrant par un tiroir en ceinture, les angles vifs à cannelures, les pieds à pans réunis par une tablette d'entretoise.

Travail probablement bordelais, époque Louis XVI.

Hauteur : 72 cm - Largeur : 54,5 cm - Profondeur : 35 cm

600 / 800 €

250

Paire de bergères en bois relaqué gris, mouluré, le dossier médaillon sculpté d'une fleur, les descentes d'accotoirs en coup de fouet, ceinture mouvementée. Pieds fuselés à cannelures.

Estampille de Jean-Baptiste DELAUNAY.

Epoque Louis XVI,

Garnies d'un velours frappé de pensées.

Hauteur : 95 cm - Largeur : 66 cm - Profondeur : 55 cm

1 200 / 1 500 €

Jean-Baptiste DELAUNAY reçu Maître le 13 novembre 1764.



250



248

251

Lampe bouillotte en bronze ciselé et doré à deux bras de lumière sur branche à enroulements. Le fût à cannelures reposant dans une cuvette. Abat-jour circulaire en tôle peinte.

Fin du XVIII^e siècle.

Hauteur : 56 cm - Diamètre : 32 cm

400 / 800 €



251

252

Console desserte à côtés arrondis en acajou et placage d'acajou. Ceinture à défoncement. Elle ouvre par un tiroir en ceinture et repose sur quatre pieds fuselés à cannelures réunis par une tablette d'entretoise. Plateau de marbre serti d'une galerie de bronze.

Travail vraisemblablement bordelais d'époque Louis XVI.

Hauteur : 86 cm - Largeur : 65 cm - Profondeur : 36 cm

500 / 800 €

253

Table chiffonnière en acajou et placage d'acajou, elle ouvre par trois tiroirs. Piétement balustre réuni par une entretoise échancrée. Pieds toupie se terminant par des roulettes. Plateau de marbre gris Sainte Anne à galerie.

Travail vraisemblablement bordelais d'époque Louis XVI.

Hauteur : 77 cm - Largeur : 49 cm - Profondeur : 33 cm

400 / 600 €

254

Petite armoire en acajou et placage d'acajou ouvrant par deux portes à panneaux moulurés, les angles arrondis à cannelures rudentées. Munie de ses quatre étagères d'origine à tranche plaquée d'acajou. **Serrure à crémone d'acier poli**, entrée de serrure en bronze ciselé. Repose sur de petits pieds fuselés.

Epoque Louis XVI.

Hauteur : 142 cm - Largeur : 84 cm - Profondeur : 40 cm

800 / 1 200 €

255

Console, le piétement en fer forgé mouvementé sur lequel repose un plateau de marbre griotte rapporté.

En partie du XVIII^e siècle.

Hauteur : 81 cm - Largeur : 102 cm - Profondeur : 40 cm

400 / 500 €



253



252

TAPIS - TAPISSERIES



256

256

AUBUSSON (dans le goût de)

Tapis à fond clair et fond saumon, au centre un bouquet fleuri dans un cartouche ovale. Bordure à décor de guirlandes de roses.

Travail moderne de la fin du XX^e siècle.

241 x 309 cm

500 / 600 €

257

Tenture murale formée d'un tissu imprimé à décor de la vie d'Alexandre.

Travail chinois, copie des tapisseries du XVII^e siècle.

Hauteur : 185 cm - Largeur : 268 cm

100 / 200 €



258

Rare et grande tapisserie « mille-fleurs » en laine et soie.

Sur un fond bleu foncé, les fleurs sont disposées en plants dans un agencement dense et sans alignement vertical ou horizontal ; on reconnaît des iris, des œillets, des narcisses, des campanules, des muftiers, des pensées, des pavots, des chardons, des jacinthes, des marguerites, des lys, des pâquerettes, des fraisiers, un rosier et un trèfle ; cette verdure est animée d'un perroquet en haut à gauche mangeant un fruit et d'un lapin au premier plan.

Flandres, premier quart du XVI^e siècle.

Hauteur : 225 cm - Largeur : 150 cm

Semble avoir conservée sa hauteur mais a été coupée à gauche et à droite, quelques restaurations notamment aux angles de la partie inférieure, trace de pliure centrale). 15 000 / 20 000 €

Les tapisseries « mille-fleurs » semblent avoir été particulièrement appréciées par la clientèle française à la fin du Moyen Age et au début de

la Renaissance en raison vraisemblablement de la modicité de leur prix. La disposition des fleurs et un répertoire botanique constant rattachent cette tapisserie à une production assez large qui illustre parfois des scènes de cour comme la tenture de *la Vie Seigneuriale* conservée au musée de Cluny (CL 2178 à 2183). Les marchands de tapisserie faisaient eux-mêmes reproduire les cartons ou certains éléments qu'ils possédaient ; la dispersion ainsi de ces modèles parmi les ateliers de tissage œuvrant pour eux explique la difficulté à cerner avec précision un lieu de production. On s'accorde à reconnaître une origine flamande à ces tapisseries sans pouvoir identifier un centre particulier.

Bibliographie :

F. Joubert, *La tapisserie médiévale, Musée du Moyen Age - Thermes de Cluny*, Paris, 2002, pp 104 à 121.



259

FELLETIN

« Verdure aux oiseaux »

Tapiserie.

Fin du XVII^e siècle, avec ses bordures en partie retissées au XIX^e siècle.

Environ 295 x 275 cm

2 000 / 2 500 €.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L 312-4 et suivants du Code de commerce et l'Arrêté ministériel du 21 février 2012 définissant les obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires.²

FRAYSSE & ASSOCIÉS a la qualité de mandataire du vendeur. Les rapports entre FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente. La participation aux enchères en salle, par téléphone ou par internet implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.

Les ventes aux enchères en ligne sont effectuées sur le site Internet « www.drouotlive.com », qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. Le partenaire contractuel des utilisateurs du service Drouot Live est la société Auctionspres³. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot Live doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de cette plateforme (consultables sur www.drouotlive.com), qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

Pour certaines ventes et notamment les ventes judiciaires aux enchères publiques, des conditions spéciales sont également applicables. Les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente, disponibles auprès de l'étude et sur son site internet www.fraysse.net.

1 - Les biens mis en vente

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. FRAYSSE & ASSOCIÉS se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots. Sur demande, un rapport de condition pourra être fourni pour les lots dont l'estimation est supérieure à 1000 Euros.

Les mentions figurant au catalogue sont établies par la Maison de Ventes et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des notifications et des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont fonction de l'état des connaissances à la date de la vente et toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du Vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés.

Les dimensions, les poids et les estimations des biens ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les couleurs des œuvres portées au catalogue peuvent être différentes en raison des processus d'impression.

L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections. En outre, le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage, ou toute autre mesure de conservation du bien, ne sont pas signalés.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise, l'acquéreur étant responsable de l'examen et de la vérification de l'état du bien avant la vente.

Les estimations sont fournies par la Maison de Ventes et l'Expert à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

2 – Les enchères

Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de FRAYSSE & ASSOCIÉS, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité, ainsi que de ses références bancaires⁴. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par FRAYSSE & ASSOCIÉS.

FRAYSSE & ASSOCIÉS, intermédiaire de vente, est assujettie aux obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en application de l'article L-561-2 du Code Monétaire et Financier.

Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

Tout enchérisseur peut faire un ordre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone ou par internet. Il devra remplir à cet effet au moins deux jours avant la vente un formulaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires, ou d'une garantie sous forme d'un chèque signé à l'ordre de la SARL FRAYSSE & ASSOCIÉS ou d'une empreinte de carte bancaire signée par le donneur d'ordre d'un montant à hauteur de 30 % de l'estimation basse du ou des lot(s). Pour certaines ventes des garanties différentes spécifiées dans conditions particulières peuvent être exigées. Si le donneur d'ordre n'obtient pas le lot visé, FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à détruire le chèque, les coordonnées bancaires ou l'empreinte de la carte bancaire.

Si vous êtes adjudicataire d'un ou plusieurs lots, vous autorisez FRAYSSE & ASSOCIÉS en cas de retard de paiement ou d'annulation de la vente, à encaisser le chèque remis ou à utiliser vos informations bancaires pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés des frais de livraison et des intérêts de retard comme précisé ci-dessous (« Défaut de paiement »).

FRAYSSE & Associés se charge gracieusement des enchères par téléphone ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas FRAYSSE & Associés ne pourra être tenue pour responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet ou de Drouot Live, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus. Les présentes conditions générales priment sur les conditions d'utilisation du service Drouot Live pour les enchères par internet.

Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire par le « coup de marteau » suivi de l'indication verbale « adjudgé ». Dès l'adjudication prononcée, la vente est parfaite et irrévocable et les lots sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. En application de l'article L 121-21-8 du Code de Commerce, le délai de rétractation n'est pas applicable aux ventes aux enchères publiques.

FRAYSSE & ASSOCIÉS sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifiée publiquement avant la vente.

FRAYSSE & ASSOCIÉS dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

3 – Le Paiement du prix et frais d'adjudication

La Vente est faite au comptant et en Euros. Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité et ses références bancaires.

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot les commissions et taxes suivantes :

a) Lots en provenance de l'Union européenne :
Le tarif standard est de 26,50 % TTC soit 22,08 % HT et pour les livres 22 % TTC (soit 20,85 % HT)

Ce tarif peut cependant varier selon les ventes et les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente et se renseigner auprès de la Maison de Ventes. Le tarif est également annoncé verbalement lors du début de la vente aux enchères.

b) Lots en provenance de pays tiers à l'Union européenne (indiqués au catalogue par «HEU»):
Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'importation (soit actuellement 5,5 % du prix d'adjudication pour les œuvres d'art et objets de collection et d'antiquité).

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors Union européenne.

Un adjudicataire ayant sa résidence ou son siège social dans l'Union européenne et justifiant d'un numéro de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 10.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et un justificatif du domicile fiscal ;
- par chèque avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité : en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.
- par virement bancaire : les frais bancaires sont à charge de l'adjudicataire
- par carte de crédit : VISA et MasterCard uniquement
- les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

4 - Retrait des achats et transfert des risques

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque non certifié ou par virement, la délivrance des objets sera être différée jusqu'à l'encaissement.

Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir FRAYSSE & ASSOCIÉS, responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation de son lot, après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur.

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot. Seuls les objets fragiles ou de très grande valeur seront à retirer dans un délai de 7 jours dans les locaux de FRAYSSE & Associés ou au garde-meubles spécialisé dont les coordonnées seront communiquées à l'adjudicataire.

Dans tous les cas les frais de stockage et de transport sont à la charge de l'acheteur et lui seront facturés directement soit par l'Hôtel Drouot, soit par la société de garde-meubles, selon leurs tarifs en vigueur. Le magasinage des objets n'engage en aucun cas la responsabilité de la Maison de Ventes. Le transport des lots est effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Le cas échéant FRAYSSE & ASSOCIÉS pourra facturer à l'acquéreur les frais de stockage, de manutention et de transport qu'il a dû exposer pour le compte de l'acheteur depuis la date de l'adjudication.

5 – Défaut de paiement

A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant.

Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

A défaut de paiement des sommes dues par l'adjudicataire dans le délai de trois mois ou en cas de nullité de la vente prononcée par une décision de Justice, les frais afférents à la vente annulée restent dus par l'adjudicataire.

Dans ce cas, FRAYSSE & ASSOCIÉS est en droit d'encaisser le chèque remis à titre de garantie ou de prélever sur le compte bancaire de l'adjudicataire, la somme correspondant à la garantie exigée en application des conditions de vente. Cette somme est acquise au prorata au vendeur du lot et à FRAYSSE & ASSOCIÉS à titre d'indemnisation partielle de leurs préjudices et pertes causés par la défaillance et les fautes de l'adjudicataire, sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires.

Dans tous les cas FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- des intérêts au taux directeur semestriel au 1er janvier et au 1er juillet (REFI) de la Banque Centrale européenne majoré de 10 points ;
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, les frais de recouvrement forfaitaires légaux et complémentaires, etc ;
- les frais d'adjudication restant dus sur la vente annulée et la perte soufferte par FRAYSSE & ASSOCIÉS correspondant aux frais vendeur ;
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et
 - soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
 - soit, l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit.

FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

6 – Législation applicable aux biens culturels

L'Etat peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par l'autorité administrative, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier public ou ministériel dirigeant les adjudications ou de l'opérateur habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré.

La décision de l'autorité administrative doit intervenir dans le délai de quinze jours après la vente publique ou après la notification de la transaction de gré à gré. FRAYSSE & ASSOCIÉS ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. FRAYSSE & Associés et/ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

7 – Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à l'article L 321- 17 du Code de Commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion de prises et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise.

Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent de Paris, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur.

Afin de mettre un terme à un litige survenu après la vente entre le Vendeur et l'Acquéreur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit discrétionnaire d'acquiescer de l'Acquéreur le(s) bien(s) et de le revendre pour son compte, y compris aux enchères publiques, selon les conditions prévues par l'article L 321-5 II du Code de Commerce.

Pour tout litige avec un opérateur à l'occasion d'une vente volontaire une réclamation peut être formulée auprès de Madame le commissaire du Gouvernement près le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques soit par courrier (19 avenue de l'Opéra 75001 Paris), soit par internet (<http://www.conseildesventes.fr>).

8 – Remboursement de la TVA aux professionnels de l'Union Européenne

Toute TVA facturée sera remboursée aux acheteurs professionnels d'un autre Etat membre de l'Union Européenne, à condition qu'ils en fassent la demande par écrit au service transport dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente et qu'ils fournissent leur numéro d'identification à la TVA et la preuve de l'expédition des lots vers cet autre Etat dans le respect des règles administratives et dans un délai d'un mois à compter de la vente. La SVV FRAYSSE ET ASSOCIÉS déduira 50 € de frais de gestion sur chaque remboursement.

¹ Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92 10, Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

² Textes consultables sur www.legifrance.gouv.fr

³ Société Anonyme, RCS Paris 682 004 338, siège social 10, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris

⁴ Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à FRAYSSE & ASSOCIÉS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



Pour vos règlements par virement bancaire
veuillez utiliser
le compte ci-dessous :
Banque Nationale de Paris - Agence centrale
RIB 30004 00828 00010577615 76
IBAN FR 76 3000 4008 2800 0105 7761 576
Code SWIFT : BNPAFRPPAC

FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
contact@fraysse.net - www.fraysse.net

FRAYSSE & ASSOCIÉS SARL - RCS Paris 443 513 643 00017
Agrément Conseil des ventes volontaires n° 2002-035 en date du 10/01/02
Commissaires-priseurs habilités : Vincent Fraysse et Christophe du Reau
Titulaire d'un office de commissaire-priseur judiciaire à Paris